



Ollainville

DELIBERATION
N° CM 26/054/2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 5 juillet 2023 -

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27

Présents et représentés :
27

L'an deux mille vingt-trois, le 5 juillet, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 29 juin 2023, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ, M. Nicolas FOUQUE, M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoints au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Christine ROUSSET, Mme Véronique MAFFÉO, M. Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Julien BOUILLON, M. Philippe JOLY, Mme Sylvie MARCHAND, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Didier BONNIER qui donne procuration à M. Michel BURILLO, Mme Sophie Anne PÉAN qui donne procuration à Mme Marie-France DELANZY, Mme Adeline CLOGENSON qui donne procuration à M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY qui donne procuration à M. Jean-Michel GIRAUDEAU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Muriel CHEVRON

- **Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T depuis le 16 mai 2023**

Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, rappelle au Conseil Municipal, que par délibération n° CM02/033/2020 du 9 juin 2020, le Conseil Municipal lui a délégué, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées aux articles L 2122.22 et L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Depuis le 16 mai 2023, les décisions suivantes ont été prises :

N° décision	Date	Société	Libellé	Montant
31/2023	24/05/2023	Société Conectia	Signature d'un contrat de services Cloud Conect et accès fibre optique / Société Conectia / Espace Simone Veil	Achat de matériel : 2 641.20 € TTC Abonnement téléphonie : 36 € TTC / mois Fibre : 106.80 € TTC / mois

32/2023	24/05/2023	Société Hellio Solutions	Signature d'une convention de partenariat dans le cadre du dispositif CEE / Société Hellio Solutions / Années 2023 à 2025	-
33/2023	25/05/2023	-	Travaux d'isolation thermique – Pavillon de la Butte aux Grès Attribution des lots	223 004.26 € TTC
34/2023	25/05/2023	DELACHARLERY & KOSKAS Architectes	Pôle Sportif – Maîtrise d'œuvre- Aménagement des abords – Remplacement du titulaire initial	-
35/2023	05/06/2023	-	Participations en matière de transports scolaires Carte Scol'r Junior circuits spéciaux – Année 2023/2024	-

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Prend acte de ces décisions.

Le 6 juillet 2023

Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire

